

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – ERRATUM DATE RETRAIT DE LA RAMQ

Échec des négociations : les optométristes se retirent du système public à compter du 21 novembre

Montréal, le 23 octobre 2024 — C'est à regret que l'Association des optométristes du Québec (AOQ) annonce que 85 % de ses membres ont décidé de se retirer de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ), constatant l'impasse des négociations liées au renouvellement de l'entente quinquennale sur la tarification entre l'AOQ et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Cette entente définit la tarification et les conditions de participation des optométristes au régime public, lequel couvre la population de moins de 18 ans, celle de 65 ans et plus, et les prestataires de la sécurité du revenu.

« Les services d'optométrie vont demeurer disponibles, mais la population présentement couverte par le régime public ne le sera plus à partir du 21 novembre et devra donc payer pour obtenir les services, ce que nous regrettons » a déclaré Dr. Guillaume Fortin, président de l'AOQ.

« Nos frais d'exploitation ont augmenté trois fois plus vite que les tarifs à l'acte consentis par le gouvernement, de sorte que notre rémunération par visite de patients RAMQ n'est aujourd'hui que 3,50 \$ » a ajouté Dr. Fortin. L'entente précédente est échue depuis 2020 et les discussions pour son renouvellement n'avancent pas. Les clientèles touchées représentent 55 % des patients des optométristes, une proportion en croissance.

« Nos demandes sont basées sur les résultats d'une étude indépendante réalisée conjointement avec le gouvernement, et dont celui-ci a approuvé la méthodologie. Nous demandons un traitement raisonnable et équitable, pour continuer à jouer notre rôle partout au Québec et contribuer à désengorger le système, notamment avec la prise en charge de quelque 180 000 urgences oculaires chaque année » a ajouté Dr. Fortin.

La rémunération des optométristes payée par la RAMQ représente 0,16 % du budget de la santé du Québec, soit environ 11 \$ par Québécois, par année.

C'est donc à compter du 21 novembre prochain que 85 % des optométristes du Québec cesseront de participer au régime public.

Fondée en 1966, l'Association des optométristes du Québec (AOQ) représente les intérêts sociaux, économiques et professionnels de ses quelque 1500 membres. Elle fait aussi mieux connaître le rôle des optométristes, et mène des campagnes de sensibilisation auprès du grand public sur la santé des yeux et de la vision. Facilement accessibles partout au Québec, les optométristes jouent un rôle critique de première ligne pour détecter, traiter et prévenir les troubles visuels et certaines maladies oculaires.

- 30 -

Source : Association des optométristes du Québec

Demandes d'entrevues : Annie Jolicoeur
jolicoeurduffar@gmail.com
514 231-5818

NEWS RELEASE – ERRATUM DATE OF WITHDRAWAL FROM THE PUBLIC SYSTEM

Negotiations fail: Optometrists withdraw from the public system, effective November 21.

Montréal, October 23, 2024 — The Association des optométristes du Québec (AOQ) regretfully announces that 85% of its members have decided to withdraw from the Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ) following the failure of negotiations between the AOQ and the Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) to renew their five-year fee agreement. This agreement sets the rates and conditions for optometrists' participation in the public health plan, which covers the population under 18, those 65 and over, and social assistance recipients.

“Optometry services will continue to be available, but people currently covered by the public plan will no longer be covered as of November 21 and will have to pay for the services, which we regret,” said AOQ President Dr. Guillaume Fortin.

“Our operating costs have risen three times faster than the government's fees for services, so our fee per RAMQ patient visit is now only \$3.50,” added Dr. Fortin. The previous agreement expired in 2020 and talks to renew it have stalled. 55% of optometrists' patients are affected, a proportion that is growing.

Dr. Fortin concluded: “Our demands are based on the results of an independent study carried out jointly with the government, which approved the methodology. We are asking for reasonable and fair treatment, so that we can continue to play our role throughout Québec and help to relieve congestion in the system, not least by treating some 180,000 eye emergencies every year,” Dr Fortin added.

Reimbursement to optometrists by the RAMQ represents 0.16% of Québec's health budget, or \$11 per Quebecker per year.

As of November 21, 85% of Québec optometrists will cease to participate in the public plan.

Founded in 1966, the Association des optométristes du Québec (AOQ) represents the social, economic and professional interests of its 1,500 members. It also promotes awareness of the role of optometrists and leads public awareness campaigns on eye and vision health. Easily accessible throughout Quebec, optometrists play a critical front-line role in detecting, treating and preventing visual disorders and certain eye diseases.

- 30 -

Source: Association des optométristes du Québec

Interview requests: Annie Jolicoeur
jolicoeurduffar@gmail.com
514 231-5818